



Dixième session
Point 38 de l'ordre du jour

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 1956

Prévisions supplémentaires diverses

Trente-quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires à l'Assemblée générale (dixième session)

1. Dans son rapport (A/C.5/654), le Secrétaire général présente des prévisions supplémentaires pour trois rubriques du projet de budget de 1956.

A. Office européen de l'Organisation des Nations Unies

2. A l'article VIII (Matériel) du chapitre 18 du projet de budget pour 1956, la Cinquième Commission a approuvé en première lecture l'ouverture d'un crédit de 146.000 dollars se répartissant comme suit : 96.000 dollars au titre du crédit (de 100.900 dollars) demandé initialement à cet article par le Secrétaire général (A/2904, pages 73 et 74^{1/}) et 50.000 dollars demandés ultérieurement (A/3041, paragraphe 11) pour la modernisation et l'amélioration des installations du Palais des Nations. Le Secrétaire général demande maintenant que l'ouverture de crédit de 146.000 dollars soit majorée de 65.900 dollars et portée à 211.900 dollars pour remplacer l'installation de climatisation dans le bâtiment de l'Assemblée du Palais des Nations; un crédit avait été ouvert à cette fin dans le budget de 1955, mais il a été impossible de mener à bien les travaux préparatoires pendant l'exercice.

3. Le Comité consultatif recommande que le crédit de 65.900 dollars soit rouvert, à condition que le travail soit terminé en 1956.

1/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session,
Supplément No 5.

B. Revenu du Fonds de dotation de la bibliothèque

4. Le Comité consultatif approuve la proposition du Secrétaire général selon laquelle l'excédent de revenu qui s'est accumulé au compte recettes du Fonds de dotation de la bibliothèque serait utilisé pour augmenter à titre exceptionnel le crédit ouvert au paragraphe 4 du projet de résolution portant ouverture de crédits (A/2921, Annexe I^{1/}) et le porter de 13.000 à 17.000 dollars. Ces 4.000 dollars supplémentaires serviraient à rémunérer le personnel temporaire nécessaire pour rattraper le retard dans les travaux d'établissement du catalogue et d'indexage à la bibliothèque de Genève.

5. Le Comité consultatif constate que l'objet de cette proposition est conforme aux dispositions qui régissent le Fonds de dotation. Il recommande donc que le projet de résolution précité soit modifié comme suit :

"4. Outre les crédits ouverts au paragraphe 1 ci-dessus, une somme de 17.000 dollars des Etats-Unis, provenant du revenu du Fonds de dotation de la bibliothèque est affectée, conformément à l'objet de ce Fonds de dotation et aux dispositions qui le régissent, à l'achat de livres, de périodiques, de cartes et de matériel de bibliothèque, ainsi qu'à la rémunération du personnel temporaire nécessaire pour rattraper le retard dans l'établissement du catalogue et l'indexage."

C. Secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO)

6. Le Secrétaire général demande une augmentation de 40.000 dollars des crédits à ouvrir au chapitre 21 pour climatiser les locaux que le Secrétariat occupe à Bangkok.

7. Le projet prévoit une installation fixe, avec groupe central et réseau de distribution, et non de petits appareils indépendants faciles à déposer; aussi le Comité consultatif s'est-il demandé quel était exactement le statut du siège permanent de la CEAEO. Aux termes d'un accord conclu récemment entre l'ONU et la Thaïlande, Bangkok est le siège de la CEAEO et, d'après les renseignements recueillis, la Commission demeurera dans cette ville cinq ans au moins.

1/ Ibid., Supplément No 7, p. 9 à 11.

8. Dans ces conditions, le Comité consultatif est disposé à recommander que le crédit de 10.000 dollars demandé à l'article IV (Matériel) du chapitre 21 du budget de 1956 soit majoré de 40.000 dollars et porté à 50.000 dollars aux fins exposées ci-dessus. Le Comité espère que le Secrétaire général prendra toutes mesures utiles pour que les intérêts que l'ONU possèdera dans cette coûteuse installation soient sauvegardés pour le cas où la Commission quitterait Bangkok.
